

Société de l'information: la Suisse progresse

Est-ce que les technologies de l'information et de la communication contribuent à créer une société plus accessible à tous? Est-ce que ces moyens nouveaux et largement répandus favorisent des échanges fructueux entre le citoyen et les autorités, politiques ou économiques? Ou bien est-ce le contraire? C'est ce que l'on appelle une bonne question...

Pas question d'échapper à l'interrogation massive posée par la société de l'information, celle qui place la Suisse en tête de tous les pays consommateurs de l'OCDE¹ avec des dépenses annuelles qui approchaient 5000 francs par personne en 2005. L'irruption de ce chapitre de dépenses des ménages en quelques années seulement a incité le Conseil fédéral à élaborer et publier une stratégie sur la question². En imaginant que son document puisse servir de référence aux cantons et aux communes.

Un rêve de progrès

Première surprise: on dispose ici d'un résumé de dix pages petit format qui balaie large. Ses rédacteurs sont persuadés que les fameuses technologies de l'information et de la communication (TIC) vont per-

mettre «d'améliorer la compétitivité de la société du savoir et de la place économique suisse sur le plan international». Pour y parvenir, il faut et il suffit de fixer des principes et de détailler des mesures. Les risques de ce procédé résolument nouveau sont évacués en quelques lignes au début de la brochure. En revanche les promesses semblent sans limites. Avec ces outils résolument modernes, le pouvoir entend permettre la formation de la libre opinion et l'épanouissement culturel. Sans doute, cela passe par la confiance que le public témoignera à ce nouveau moyen de communiquer mais il n'est d'obstacle, même pas l'inégalité des sexes devant ces machines, que la Confédération n'entende aplanir. Pour Berne «tous les membres du corps social doivent être formés à l'utilisation autonome des moyens mis à leur dis-

position pour chercher et collecter des informations, se forger une opinion et pouvoir l'exprimer». Plus loin le document parle d'encourager la collaboration volontaire des acteurs concernés.

Quelles sont les aides du pouvoir pour parvenir à transformer ce catalogue de vœux pieux? Disons qu'elles n'apparaissent pas clairement. Le développement de l'infrastructure à large bande qui doit couvrir tout le territoire et être concurrentielle au plan international est engagé sans soutiens étatiques, un forum est mis en place pour favoriser la sécurité de l'information, la cyberadministration est à l'étude et, en matière d'éducation, le Conseil fédéral «exhorte les cantons à élaborer une stratégie coordonnée s'appliquant à tous les secteurs de l'éducation de leur compétence». Le champ de la culture et celui de la santé sont également en attente d'une réglementation. Pour autant on ne doit pas douter que le pouvoir politique est attentif à cette société de l'information qui s'est développée à une vitesse folle depuis une dizaine d'années. Son attention est évidente même si les mesures qu'il préconise restent souvent au niveau des généralités. Or, cette société-là va à toute allure. Un exemple parmi d'autres le dit bien: pour les élèves de 15 ans, dans l'espace de temps 2000 à 2003, l'usage de l'ordinateur à l'école est passé de 21 à 30%. Ce même groupe utilise beaucoup plus largement l'ordinateur à la maison puisque la moyenne des jeunes internautes est passée de 63 à 80%. En quatre ans!

Les aînés aussi plongent dans le TIC

A l'autre extrémité de l'échelle des âges, les aînés réagissent eux aussi positivement aux fameux TIC. Une enquête express conduite auprès des visiteurs de la Muba 07 âgés de plus de 50 ans a dégagé des informations intéressantes. Une enquête précédente³ limitait à une personne âgée de 50 ans et plus sur trois les utilisateurs réguliers d'Internet. Les visiteurs de la Muba appartenant à cette catégorie sont plus nombreux (41%) et tout à fait pratiques avec des recherches par Inter-



Le Palais fédéral à Berne: ici on observe. Et on prend des mesures.

(Photos: bureau Curtat)

net d'horaires, de recettes de cuisine, d'offres de voyages, d'expositions, etc. Loin derrière cette recherche en ligne, les aînés utilisent le courrier électronique mais dans une proportion modeste: 27% de l'échantillon. Un document officiel⁴ vient conforter cette information. Il établit que le nombre des personnes de 50 ans et plus qui utilisent Internet est de 37%. A l'opposé, la proportion de jeunes internautes entre 14 et 29 ans est de plus de 81%. Outre l'âge, le revenu est déterminant dans cette comptabilité. Chez les personnes gagnant moins de 4000 francs par mois, on compte 28% d'Internautes mais largement trois fois plus (86%) pour celles dont le revenu mensuel est supérieur à 10 000 francs. Les spécialistes parlent ici de véritable fracture numérique. On retrouve presque la même distance entre ceux dont la formation est limitée à l'école obligatoire et ceux qui ont pu accéder aux niveaux supérieurs de formation.

De toutes ces causes, la plus décisive – semble-t-il – c'est la présence d'un enfant. L'usage d'Internet passe du simple (42%) au double (80%) entre un ménage d'une personne et un autre de trois personnes. Ces différences fortes s'atténuent lorsqu'on aborde la séparation par sexe avec un rapport plus favorable – 69% – de la pratique d'Internet pour les hommes que pour les femmes: 52%. Ce rapport tend d'ailleurs à se réduire depuis plusieurs années. Enfin, la géographie est à la source de différences sensibles – douze points de différence – entre Suisse alémanique, romande et italienne. Toutes ces informations doivent être lues avec précaution, car elles n'expliquent pas tout. Ainsi l'écart de 10% entre l'équipement des ménages en ordinateurs (71%) et le nombre des connections à Internet. Une information surprenante indique en tout cas que la phase d'expansion rapide d'Internet est passée.

Des changements sont en route

Ce constat posé avec soin précède naturellement un éventail de mesures chargées de corriger les défauts observés. En tout cas ceux que l'on a bon espoir de corriger et qui se trouvent dans trois champs jugés prioritaires par le pouvoir central:

- la cyberadministration où, manifestement, la Suisse a pris du retard;



L'informatique n'a cessé d'évoluer depuis dix ans, la date à laquelle fut prise cette photo.

- la cybersanté avec le vote de bases légales pour informatiser la carte d'assuré d'ici à 2009;
- le cyberclassement, en clair le traitement uniforme des données de la production jusqu'à l'archivage.

On retrouve les effets de la stratégie évoquée plus haut dans d'autres secteurs, particulièrement ceux de l'école à tous les niveaux: obligatoire, supérieure, professionnelle, etc. L'évolution des TIC se lit encore dans des secteurs comme le droit: désormais les recours peuvent être remis au Tribunal fédéral par voie électronique, les transactions d'entreprises à autorités, le vote électronique, etc. Rarement l'arrivée d'un progrès au cours des deux siècles qui précédaient aura suscité autant de questions et d'espoirs. On a vu, au début de cette enquête, ce que le Conseil fédéral attend de la révolution Internet. On a vu aussi le poids financier que représente, pour chaque ménage, le développement des TIC. Les derniers chiffres publiés évoquent une dépense moyennée proche de 300 francs par mois et par ménage en progression continue. Près de la moitié de cette dépense est consacré aux matériels et services informatiques.

Si on choisit d'analyser cette évolution sur vingt ans, on voit qu'Internet n'a pas changé radicalement la position du con-

sommateur suisse face aux autres médias. La télévision, en très légère baisse au cours de l'année 2005, représente une «occupation» de près de trois heures par jour en moyenne, la radio représente moitié moins et la lecture capte environ une demi-heure.

On aurait aimé savoir comment Internet a modifié ce tableau mais, à bien regarder les informations du secteur qui arrivent jusqu'à nous, il semble que cette question n'intéresse pas encore les très nombreux «docteurs» qui se consacrent à cette science toute neuve.

Robert Curtat

- ¹ Organisation de la coopération et de développement en Europe – Organisation plus large que l'Union européenne. La Suisse en fait partie.
- ² Stratégie du Conseil fédéral pour une société de l'information en Suisse, janvier 2006.
- ³ Enquête REMP construite sur une base scientifique et sur un échantillon plus large. Celui que nous citons intéressait un peu moins de 500 personnes.
- ⁴ Etat des lieux de la société de l'information en Suisse en 2006: ce rapport rédigé par le bureau de coordination de la société de l'information condense les avancées de la pratique dans le secteur.